

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**



BUDGET ANNEXE

2015

« TRES HAUT DEBIT »

COMPTE ADMINISTRATIF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SDEG 16

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET SDEG 16

Numéro SIRET : 25160006000049

POSTE COMPTABLE : **Paierie Départementale de la Charente**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget Annexe "Très haut débit"

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

A - Eléments du bilan

- | | Jointes | Sans Objet |
|--|---------|------------|
| p.16 A1 - Présentation croisée par fonction | X | |
| p.20 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement | X | |
| p.22 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement | X | |
| p.24 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie | X | |
| p.25 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes | X | |
| p.27 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux | X | |
| p.28 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours | X | |
| A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture | | X |
| A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement | | X |
| A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N | | X |
| A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme | | X |
| A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes | | X |
| A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements | | X |
| p.29 A4 - Etat des provisions | X | |
| A5 - Etalement des provisions | | X |
| p.30 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses | X | |
| p.31 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes | X | |
| A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement | | X |
| A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement | | X |
| A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement | | X |
| A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement | | X |
| A8 - Etat des charges transférées | | X |
| A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers | | X |
| A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) | | X |
| A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) | | X |
| A10.3 - Opérations liées aux cessions | | X |
| A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) | | X |
| A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) | | X |
| A11 - Etat des travaux en régie | | X |
| A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale | | X |

B - Engagements hors bilan

- | | | |
|---|--|---|
| B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement | | X |
| B1.2 - Calcul du ratio d'endettement | | X |
| B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail | | X |
| B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé | | X |
| B1.5 - Etat des autres engagements donnés | | X |
| B1.6 - Etat des engagements reçus | | X |
| B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions | | X |
| B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents | | X |
| B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents | | X |
| B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale | | X |

C - Autres éléments d'informations

- | | | |
|---|---|---|
| p.32 C1.1 - Etat du personnel | X | |
| C1.2 - Action de formation des élus | | X |
| C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier | | X |
| C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement | | X |
| C3.2 - Liste des établissements publics créés | | X |
| C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe | | X |
| C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe | | X |
| C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes | | X |
| C3.6 - Identification des flux croisés | | X |

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- | | | |
|---|---|---|
| D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes | | |
| p.34 D2 - Arrêté et signatures | X | X |

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	SDEG 16 Budget Annexe "Très haut débit"	CA 2015
------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	96,56%	6,01%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	100,00%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

- III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 529 274,24	G 784 952,60
	Section d'investissement	B 2 966 514,13	H 1 557 819,59
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 87 775,76 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		3 583 564,13 = A+B+C+D	2 342 772,19 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 996 216,29	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 1 996 216,29	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 529 274,24	= G+I+K 784 952,60
	Section d'investissement	= B+D+F 5 050 506,18	= H+J+L 1 557 819,59
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 579 780,42	= G+H+I+J+K+L 2 342 772,19

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 996 216,29	L 0,00
23	Immobilisations en cours	1 996 216,29	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 919 562,00	379 566,02	121 367,04	0,00	1 418 628,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	10 154,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 929 716,00	389 720,02	121 367,04	0,00	1 418 628,94
66	Charges financières	32 152,88	18 187,18	0,00	0,00	13 965,70
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 961 868,88	407 907,20	121 367,04	0,00	1 432 594,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	22 273,36				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 273,36	0,00			22 273,36
TOTAL		1 984 142,24	407 907,20	121 367,04	0,00	1 454 868,00
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 984 142,24	663 585,56	121 367,04	0,00	1 199 189,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 984 142,24	663 585,56	121 367,04	0,00	1 199 189,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 984 142,24	663 585,56	121 367,04	0,00	1 199 189,64
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 984 142,24	663 585,56	121 367,04	0,00	1 199 189,64
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 287 450,00	2 944 240,77	1 996 216,29	4 346 992,94
Total des dépenses d'équipement		9 287 450,00	2 944 240,77	1 996 216,29	4 346 992,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 309 723,36	2 966 514,13	1 996 216,29	4 346 992,94
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		9 309 723,36	2 966 514,13	1 996 216,29	4 346 992,94
Pour information		⁽³⁾			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		87 775,76			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 300 738,00	1 473 679,79	0,00	3 827 058,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 990 347,40	0,00	0,00	3 990 347,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 291 085,40	1 473 679,79	0,00	7 817 405,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	61 867,00	61 866,44	0,00	0,56
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		84 140,36	84 139,80	0,00	0,56
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 375 225,76	1 557 819,59	0,00	7 817 406,17
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	22 273,36	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		22 273,36	0,00	0,00	22 273,36
TOTAL		9 397 499,12	1 557 819,59	0,00	7 839 679,53
Pour information		⁽³⁾			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA 2015
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	500 933,06		500 933,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00		10 154,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	18 187,18	0,00	18 187,18
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		529 274,24	0,00	529 274,24
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	22 273,36	0,00	22 273,36
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 944 240,77	0,00	2 944 240,77
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 966 514,13	0,00	2 966 514,13
Pour information				87 775,76
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				87 775,76

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	784 952,60		784 952,60
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		784 952,60	0,00	784 952,60
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 866,44	0,00	61 866,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36		22 273,36
13	Subventions d'investissement	1 473 679,79	0,00	1 473 679,79
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 557 819,59	0,00	1 557 819,59
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 919 562,00	379 566,02	121 367,04	0,00	1 418 628,94
6132	Locations immobilières	1 300 716,00	72 262,00	0,00	0,00	1 228 454,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	5 181,86	0,00	0,00	1 818,14
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
62871	A la collectivité de rattachement	1 846,00	1 846,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	600 000,00	290 276,16	121 367,04	0,00	288 356,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	10 154,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 154,00	10 154,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 929 716,00	389 720,02	121 367,04	0,00	1 418 628,94
66	Charges financières (b)	32 152,88	18 187,18	0,00	0,00	13 965,70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 152,88	12 152,88	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts courants	20 000,00	6 034,30	0,00	0,00	13 965,70
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 961 868,88	407 907,20	121 367,04	0,00	1 432 594,64
023	Virement à la section d'investissement	22 273,36	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 273,36	0,00			22 273,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 273,36	0,00			22 273,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 984 142,24	407 907,20	121 367,04	0,00	1 454 868,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 984 142,24	663 585,56	121 367,04	0,00	1 199 189,64
74718	Autres	236 297,00	0,00	0,00	0,00	236 297,00
7472	Régions	139 827,00	0,00	0,00	0,00	139 827,00
7473	Départements	265 563,00	0,00	0,00	0,00	265 563,00
74758	Autres groupements	1 205 879,24	663 585,56	121 367,04	0,00	420 926,64
7477	Budget communautaire et fonds structurels	136 576,00	0,00	0,00	0,00	136 576,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 984 142,24	663 585,56	121 367,04	0,00	1 199 189,64
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 984 142,24	663 585,56	121 367,04	0,00	1 199 189,64
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 984 142,24	663 585,56	121 367,04	0,00	1 199 189,64
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	9 287 450,00	2 944 240,77	1 996 216,29	4 346 992,94
2315	Installations, matériel et outillage techniques	9 287 450,00	2 944 240,77	1 996 216,29	4 346 992,94
Total des dépenses d'équipement		9 287 450,00	2 944 240,77	1 996 216,29	4 346 992,94
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
Total des dépenses financières		22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 309 723,36	2 966 514,13	1 996 216,29	4 346 992,94
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 309 723,36	2 966 514,13	1 996 216,29	4 346 992,94
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		87 775,76			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 300 738,00	1 473 679,79	0,00	3 827 058,21
1321	Etat et établissements nationaux	1 363 703,00	0,00	0,00	1 363 703,00
1322	Régions	960 173,00	0,00	0,00	960 173,00
1323	Départements	1 534 437,00	900 000,00	0,00	634 437,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	1 442 425,00	573 679,79	0,00	868 745,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 990 347,40	0,00	0,00	3 990 347,40
1641	Emprunts en euros	3 990 347,40	0,00	0,00	3 990 347,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 291 085,40	1 473 679,79	0,00	7 817 405,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 140,36	84 139,80	0,00	0,56
10222	F.C.T.V.A.	61 867,00	61 866,44	0,00	0,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
Total des recettes financières		84 140,36	84 139,80	0,00	0,56
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		9 375 225,76	1 557 819,59	0,00	7 817 406,17
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		22 273,36	0,00		22 273,36
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 273,36	0,00		22 273,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 397 499,12	1 557 819,59	0,00	7 839 679,53
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2015

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)												
Dépenses réelles	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 944 240,77	0,00	2 966 514,13
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 944 240,77	0,00	2 944 240,77
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	22 273,36											22 273,36
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2014	87 775,76											87 775,76
Total dépenses	110 049,12	0,00	2 944 240,77	0,00	3 054 289,89							
Total recettes	984 139,80	0,00	573 679,79	0,00	1 557 819,59							
Solde d'investissement	874 090,68	0,00	-2 370 560,98	0,00	-1 496 470,30							
RESTE A REALISER au 31/12/2015												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 996 216,29	0,00	1 996 216,29
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 996 216,29	0,00	-1 996 216,29

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)												
Total dépenses	457 012,24	0,00	72 262,00	0,00	529 274,24							
Total recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784 952,60	0,00	784 952,60
Solde de fonctionnement	-457 012,24	0,00	-712 690,60	0,00	-255 678,36							
RESTE A REALISER au 31/12/2015												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2015
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	IV A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure Intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA 2015

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT
DEPENSES

Total dépenses d'investissement		110 049,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 940 457,06	0,00	5 050 506,18
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
1641	Emprunts en euros	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 944 240,77	0,00	2 944 240,77
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 944 240,77	0,00	2 944 240,77
001	Solde d'exécution reporté de 2014	87 775,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 775,76

RECETTES

Total recettes d'investissement		984 139,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 679,79	0,00	1 557 819,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 139,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 139,80
10222	F.C.T.V.A.	61 866,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 866,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
13	Subventions d'investissement	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 679,79	0,00	1 473 679,79
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 679,79	0,00	573 679,79
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		457 012,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 262,00	0,00	529 274,24
011	Charges à caractère général	428 671,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 262,00	0,00	500 933,06
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 181,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 181,86
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
62871	A la collectivité de rattachement	1 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 846,00
6288	Autres services extérieurs	411 643,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411 643,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 154,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 154,00
66	Charges financières	18 187,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 187,18

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA 2015

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6611	Intérêts réglés à l'échéance	12 152,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 152,88
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	6 034,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 034,30
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784 952,60	0,00	784 952,60
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784 952,60	0,00	784 952,60
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784 952,60	0,00	784 952,60
7477	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	457 012,24	457 012,24
011 Charges à caractère général	428 671,06	428 671,06
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	10 154,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
66 Charges financières	18 187,18	18 187,18

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA 2015

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (1)	72 262,00	72 262,00
011 Charges à caractère général	72 262,00	72 262,00
RECETTES TOTALES (1)	784 952,60	784 952,60
74 Dotations, subventions et participations	784 952,60	784 952,60

CHAPITRES	Sous-fonction 81	
	816 Autres réseaux et services divers	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (1)	72 262,00	
011 Charges à caractère général	72 262,00	
RECETTES TOTALES (1)	784 952,60	
74 Dotations, subventions et participations	784 952,60	

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	110 049,12	110 049,12
Non individualisées en opérations	110 049,12	110 049,12
001 Solde d'exécution de la section d'investis	87 775,76	87 775,76
16 Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	984 139,80	984 139,80
Non affectées aux opérations	984 139,80	984 139,80
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	84 139,80	84 139,80
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	900 000,00	900 000,00

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81	Total
	Services urbains	
DEPENSES TOTALES (1)	2 944 240,77	2 944 240,77
Non individualisées en opérations	2 944 240,77	2 944 240,77
23 Immobilisations en cours	2 944 240,77	2 944 240,77
RECETTES TOTALES (1)	573 679,79	573 679,79
Non affectées aux opérations	573 679,79	573 679,79
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	573 679,79	573 679,79
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 81	
	816	Autres réseaux et services divers
DEPENSES TOTALES (1)	2 944 240,77	
Non individualisées en opérations	2 944 240,77	
23 Immobilisations en cours	2 944 240,77	
RECETTES TOTALES (1)	573 679,79	
Non affectées aux opérations	573 679,79	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	573 679,79	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrira que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2015
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 31/12/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
C08631	21/08/2015	3 000 000,00	1 019 400,00	90,97	137 200,00	882 200,00
C08502	01/06/2015	2 000 000,00	2 000 000,00	5 943,33		2 000 000,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 000 000,00	3 019 400,00	6 034,30	137 200,00	2 882 200,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					334 100,00									
1641 Emprunts en euros (total)					334 100,00									
70005814721	CRCAM CHARENTE PERIGORD	23/04/2012		15/07/2012	334 100,00 F			4,5	4,5		T	C	N	A-1
Total général					334 100,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine* X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2015											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		256 143,24					22 273,36	12 152,88	0,00	2 433,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		256 143,24					22 273,36	12 152,88	0,00	2 433,36
70005814721	N	0,00		256 143,24	11,33	F		4,5	22 273,36	12 152,88	0,00	2 433,36
Total général		0,00		256 143,24					22 273,36	12 152,88	0,00	2 433,36

(9) Saisissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie. Il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB) 10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66 T11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (funnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat, de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1					
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	256 143,24				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		22 273,36	22 273,36
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		22 273,36	22 273,36
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 273,36	1 996 216,29	87 775,76	2 106 265,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		84 140,36	61 866,44
Ressources propres externes de l'année (a)		61 867,00	61 866,44
10222	Dotations, fonds divers et réserves	61 867,00	61 866,44
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		22 273,36	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	61 866,44	0,00	0,00	22 273,36	84 139,80

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 106 265,41
Ressources propres disponibles	IV 84 139,80
Solde	V = IV - II (3) -2 022 125,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2015

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	2	0	2
Directeur Adjoint	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		3	0	3	3	0	3
Directrice Générale	A	1	0	1	1	0	1
Surveillant de travaux	B	1	0	1	1	0	1
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	0	5	5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/05/001027/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2015

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/12N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Jean-Michel BOLVIN,
A Angoulême, le 25 avril 2016

Le Président, Jean-Michel BOLVIN,



Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 56

VOTES : Pour : 56

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 12 avril 2016

[A large area of the page is filled with numerous handwritten signatures in blue ink, representing the members present at the meeting.]

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Michel BOLVIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le **26 AVR. 2016** et de la publication

A Angoulême, le 25 avril 2016



Le Président,

Jean-Michel BOLVIN

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

The page contains approximately 15 handwritten signatures in blue ink. Some signatures are clearly legible, such as 'H. Fautore' and 'L. Dubois'. Other signatures are more stylized and difficult to read. The signatures are arranged in a loose grid pattern across the page.